



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/07/2023

N°1002

REDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE NUMERIQUE: CHRISTOPHE BECHU, AGNES PANNIER-RUNACHER ET JEAN-NOEL BARROT ANNONCENT DES MESURES LORS DU HAUT COMITE POUR LE NUMERIQUE ÉCORESPONSABLE

Chaque année, le secteur du numérique représente 2,5 % de notre empreinte carbone (soit 17,2 Mt CO2eq), et 10% de notre consommation énergétique. Face à ce constat, des lois récentes (loi AGEC de 2020 et loi REEN de 2021) ainsi qu'une feuille de route gouvernementale (2021) sont venues définir un cadre d'action concret pour tendre vers un numérique sobre, décarboné et écoresponsable. Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications, ont réuni aujourd'hui l'ensemble des parties prenantes concernées (entreprises, fédérations professionnelles, ONG, représentants des collectivités territoriales, chercheurs...) à l'occasion du Haut Comité pour le Numérique Responsable, afin d'annoncer plusieurs mesures pour réduire notre empreinte environnementale numérique.

- Présentation de la feuille de route « décarbonation du numérique » : élaborée par les acteurs du secteur, elle contient une série d'actions concrètes et de leviers à activer pour rendre le secteur du numérique plus engagé en matière d'éco-responsabilité. Elle traduit l'émergence d'une véritable dynamique de filière, et le renforcement de l'appropriation par les acteurs des enjeux environnementaux.
- Intégration du numérique dans la prochaine stratégie nationale bas carbone (SNBC) qui sera publiée en 2024, afin que le secteur du numérique soit inclut, de façon systématique, dans la trajectoire de baisse de l'empreinte carbone globale que va se fixer la France pour les années à venir.
- Lancement de l'appel à projets « EcoNum », opéré par l'ADEME, dans le cadre de la stratégie d'accélération numérique écoresponsable de France 2030, qui vise à développer l'éco-responsabilité du secteur numérique tout en soutenant la création d'une offre plus sobre et compétitive de solutions numériques durables au travers de trois axes thématiques :

- L'écoconception des produits numériques ;
- La réparation, le réemploi et le reconditionnement du matériel informatique ;
- Les modèles de production responsable.
 - Cet appel à projet a pour but de financer l'innovation et soutenir le développement d'une économie numérique innovante, circulaire et à moindre impact environnemental. Doté dans sa première vague de 50 millions d'euros, il pourra être ré-abondé en fonction du succès du dispositif.
- Annonce d'une nouvelle vague d'accompagnement de 15 collectivités territoriales par l'agence nationale de la cohésion des territoires pour définir et mettre en œuvre leurs stratégies numériques écoresponsables.

Christophe Béchu, Ministre de la transition écologique et solidaire :

Depuis plusieurs mois, la France a engagé un travail inédit, pionnier dans le monde et en Europe, pour conjuguer les transitions numérique et écologique. Il nous faut mobiliser tous les potentiels, qu'il s'agisse de petites et grandes entreprises, d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, de collectivités territoriales ou d'acteurs de la recherche. Notre objectif : construire une économie du numérique circulaire et sobre, inédite et compétitive à l'échelle mondiale.

Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique :

« Le numérique représente aujourd'hui 10% de notre consommation d'électricité et 2,5% de notre empreinte carbone. Compte tenu du dynamisme du secteur, cette part pourrait tripler, voire quintupler, d'ici 2050. Il nous faut donc agir, et vite, tant pour la gestion de notre système énergétique que pour notre trajectoire de décarbonation. Aujourd'hui, les acteurs du secteur, l'Etat, les collectivités prennent des engagements forts dans cet objectif de transition. »

Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications : « Prolonger la durée de vie des équipements numériques, réduire notre dépendance aux matières critiques et à l'épuisement des ressources, promouvoir un numérique responsable fabriqué en France , voilà autant de défis auxquels nous faisons face. Nous comptons sur la capacité d'innovation de l'écosystème tech afin de concilier les deux transitions, écologique et numérique, et faire de la France une véritable pionnière en la matière. »

Contacts presse Service presse de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tél: 01 40 8I 78 31

 $\label{eq:mean_model} \textit{M\'el}: \underline{communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr}$

Service presse d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique

Tél: 01 40 81 13 25

Mél: presse.mte@climat-energie.gouv.fr

Service presse de Jean-Noël Barrot Ministre de la Transition numérique et des Télécomunications

Tel: 01 53 18 44 17

Mél: presse@numerique.gouv.fr